

Saint -Martin -d'Hères, le 19 octobre 2018

Monsieur le président de l'Université Grenoble Alpes
à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil
d'administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

**Vendredi 26 octobre 2018
à 9h**

**Bâtiment IMAG
Salles de séminaire 1 et 2 (RDC)
700 avenue Centrale
Domaine Universitaire
38400 Saint-Martin-d'Hères**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Informations**
- 2. Motion relative à l'occupation du patio**
- 3. Point d'étape sur la construction de l'Université Intégrée (UI) et texte fondateur**
- 4. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil d'administration du 28 septembre 2018**
- 5. Affaires institutionnelles**
 - 5.1. Statuts STAPS et DSDA
- 6. Affaires financières**
 - 6.1. Budget rectificatif n° 2
 - 6.2. Attribution des marchés de travaux concernant la construction de Climat Planète, extension du CERMO
 - 6.3. Approbation des accords-cadres portant sur les prestations de nettoyage des bâtiments de l'Université Grenoble Alpes (10 lots)
 - 6.4. Sorties d'immobilisation de l'inventaire
 - 6.5. Validation de modalités de la prise en charge du salaire dans le cadre d'une délégation pour création d'entreprise
 - 6.6. Tarifs de formation spécifiques UFR LLASIC (master CMI et enseignement à distance)
 - 6.7. Cotisations 2019 KIC EIT Health et Raw Materials

7. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.

Patrick LEVY

